

collecte des encombrants sur rendez-vous

LES BONNES PRATIQUES - WWW.VILLE-TORCY.FR

CE QUI CHANGE À PARTIR DU 7 AVRIL 2025 :

- Les passages systématiques les 2e et 4e vendredis sont supprimés.
- La collecte des encombrants se fait sur rendez-vous.
- Lors du premier rendez-vous, un numéro d'enregistrement est attribué. Vous devrez le conserver ; il vous sera demandé lors de chaque prise de rendez-vous.

CE QUI NE CHANGE PAS :

- Le lieu de dépôt de mes encombrants reste le même qu'auparavant.
- Les encombrants qui peuvent être déposés sont les mêmes qu'auparavant.

J'HABITE UN	AVANT	À PARTIR DU 7 AVRIL 2025
Pavillon individuel	Je sortais mes encombrants les vendredis des semaines impaires devant chez moi la veille après 18h ou le matin avant 5h	Je prends rendez-vous sur le site sietrem.fr ou je téléphone au 01 60 43 51 96 entre 9h et 17h pour une collecte dans les 3 à 15 jours suivants. Le jour du rendez-vous, je sors mes encombrants devant chez moi avant 8h en y affichant mon numéro d'enregistrement.
Pavillon en copropriété	Je sortais mes encombrants les vendredis des semaines impaires devant chez moi la veille après 18h ou le matin avant 5h	Je prends rendez-vous sur le site sietrem.fr ou je téléphone au 01 60 43 51 96 entre 9h et 17h pour une collecte dans les 3 à 15 jours suivants. Le jour du rendez-vous, je sors mes encombrants devant chez moi avant 8h en y affichant mon numéro d'enregistrement.
Pavillon en copropriété avec point de regroupement des encombrants	Je sortais mes encombrants les vendredis des semaines impaires à un point de regroupement la veille après 18h ou le matin avant 5h.	<i>Le référent (*) du point de collecte</i> prend rendez-vous sur le site sietrem.fr ou il téléphone au 01 60 43 51 96 entre 9h et 17h pour une collecte dans les 3 à 15 jours suivants. Il me donne la date de collecte retenue et me rappelle le numéro d'enregistrement. Le jour du rendez-vous, je sors mes encombrants sur le point de regroupement avant 8h en y affichant le numéro d'enregistrement.
Habitat collectif de 6 logements ou moins	Je sortais mes encombrants les vendredis des semaines impaires au pieds de mon immeuble la veille après 18h ou le matin avant 5h.	Je suis considéré comme un individuel. Je prends rendez-vous sur le site sietrem.fr ou je téléphone au 01 60 43 51 96 entre 9h et 17h pour une collecte dans les 3 à 15 jours suivants. Le jour du rendez-vous, je sors mes encombrants à l'endroit habituel de présentation avant 8h en y affichant mon numéro d'enregistrement.
Habitat collectif de plus de 6 logements sans local de stockage des encombrants	Il n'y a pas de local spécifique. Je sortais mes encombrants les vendredis des semaines impaires au pieds de mon immeuble la veille après 18h ou le matin avant 5h.	Je contacte <i>le référent (*) de ma résidence</i> pour lui indiquer que j'ai des encombrants. Le référent regroupe toutes les demandes et prend rendez-vous sur le site sietrem.fr ou par téléphone au 01 60 43 51 96 entre 9h et 17h pour une collecte dans les 3 à 15 jours suivants. Le référent m'indique la date retenue pour la collecte et me rappelle le numéro d'enregistrement. Le jour du rendez-vous, je sors mes encombrants sur le point de regroupement avant 11h en y affichant le numéro d'enregistrement.
Habitat collectif de plus de 6 logements avec un local de stockage des encombrants	Je descendais mes encombrants dans un local prévu à cet effet et les vendredis des semaines impaires le gardien ou la société de ménage les sortait au pied de mon immeuble la veille après 18h ou le matin avant 5h	Je descends mes encombrants dans le local prévu à cet effet . Quand <i>le référent (*) de ma résidence</i> juge qu'il ne peut plus stocker, il prend rendez-vous sur le site sietrem.fr ou par téléphone au 01 60 43 51 96 entre 9h et 17h pour une collecte dans les 3 à 15 jours suivants. Le jour du rendez-vous, il sort les encombrants sur le point de regroupement habituel avant 11h en y affichant le numéro d'enregistrement.

(*) Je contacte le bailleur de ma résidence ou le syndic de ma copropriété pour connaître les coordonnées de la personne désignée comme référente de mon point de collecte ou de ma résidence suivant le cas.